

Exercice 2019 - Rapport Financier

Assemblée Générale du Samedi 13 juin 2020

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux, de l'Hospitalité, juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et de son Siège parisien.

Aucune modification de ce périmètre n'est intervenue depuis 2010, et les Comités Régionaux, au nombre de 21, sont actuellement les suivants :

Angers, Bergerac, Blois, Bordeaux, Clermont-Ferrand, La Rochelle-Niort, Languedoc, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Normandie, Paris, Périgieux, Poitiers, Strasbourg, Toulon, Toulouse et Val de Loire.

*
* *

Bilan :

- Les immobilisations incorporelles, constituées exclusivement de la base servant à la gestion des inscriptions au Pèlerinage, Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur 10 années.
- Les valeurs mobilières de placement restent stables aucun mouvement n'ayant été enregistré au cours de l'exercice et la valeur du portefeuille ne nécessite aucune provision pour dépréciation.
- La trésorerie courante de l'Association s'améliore une nouvelle fois sensiblement (+ 139K€) tant au niveau du Siège (+51K€) que des autres structures (+88 K€).
- Les Fonds propres ont été renforcés par l'affectation de nos résultats 2018 (149 K€) à la réduction du report à nouveau débiteur et par le résultat de l'exercice 2019 (+ 92K€)

Association Notre Dame de Salut – Pèlerinage National

63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris

www.pelerinage-national.org

Compte d'exploitation :

Globalement les charges de l'exercice augmentent de 11,33%. Les principales augmentations concernent :

- Sur les achats : essentiellement augmentation des fournitures de bureaux et réduction des stocks comptabilisée dans ce poste
- Sur les services extérieurs : il s'agit de l'augmentation des charges immobilières du Siège comme annoncée l'an passé et de deux factures concernant l'informatique (nouvelles modalités pour la sauvegarde du serveur et nouvelle architecture matériel/logiciel) .
- Sur les autres services extérieurs : sont comprises dans ce poste, l'acquisition de billets pour le spectacle « Bernadette » ainsi que la location de cars pour le transport des malades. Ce poste comprend également les frais engagés pour le pèlerinage de jeunes en Terre Sainte, conduit par le Père Cabanac au printemps 2019. Enfin les frais de reproduction et de communication, y compris d'affranchissement, ont été sensiblement accrus en 2019
- Les charges de personnel, quant à elles ont été bien maîtrisées, par recours à un CDD d'une durée de 6 mois.
- Les autres charges de gestion intègrent l'augmentation de 15 K€ de la redevance sanctuaire, suite au nombre de pèlerins en hausse

Les produits d'exploitation ont, pour leur part, progressé de 8,70 % :

- Le poste des inscriptions intègre le produit du Pèlerinage National mais également celui du Pèlerinage des jeunes en Terre Sainte
- Les dons reçus s'inscrivent en recul, suite notamment à une campagne de carême dont les résultats sont en recul sur ceux de 2018.
- Les offrandes images correspondent à la neuvaine de Février et les autres activités à la neuvaine du 15 août
- Enfin on notera une reprise de provision de 7 K€ sur le poste « Clients »

Association Notre Dame de Salut – Pèlerinage National

63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris

www.pelerinage-national.org

SIRET : 78429261700023 – APE : 913 A

Résultat

Au total le résultat net de l'Association pour l'exercice 2019 s'élève à un excédent de 91 841 €, qui se décompose comme suit :

- Le résultat de la structure centrale pour : € 21 088 contre € 63 702 en 2018, du fait notamment de la baisse de la recette de la campagne de carême et de l'accroissement des frais (dépenses informatiques, campagne de promotion et la prise en charge partiel des coûts engagés pour le spectacle Bernadette).
- Le résultat de l'Hospitalité pour : € 42 728,- contre € 35 360 en 2018, y compris les Pélés Mosaïque et Chrétiens d'Orient, ces deux pèlerinages ayant bénéficié de subventions (externes et internes) pour leur équilibre respectif.
- Le résultat global des comités régionaux pour : € 28 025 contre € 49 508 en 2018, exercice qui avait bénéficié notamment d'un bon taux d'occupation des trains et d'une indemnité commerciale de € 10 000 de la part de la SNCF.

Vous comprendrez aisément que l'exercice 2020 sera en tout point exceptionnel compte tenu des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre la Covid 19 et des décisions qui seront prises sur le dimensionnement et la forme adoptée pour le Pèlerinage National 2020.

Comme vient de le préciser le Président dans le Rapport Moral, le budget validé par le Conseil d'administration en janvier dernier est désormais caduc. Au moment de l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, seule une estimation financière du résultat de l'association en cas d'annulation complète du Pèlerinage a été faite. Elle conclut à une perte de 50 à 60 000 €.

La Décision de maintenir le Pèlerinage 2020 sous une forme inédite, nous amènera à faire une réévaluation de ce chiffre dès que nous serons en mesure de cerner les besoins de financement et les éventuelles retombées financières attendues.

A ce stade nous espérons aussi pouvoir compter sur le soutien des Hospitaliers par le biais d'un appel spécifique, en particulier auprès de ceux qui ne vendront pas à Lourdes (Offrandes d'absence).

Association Notre Dame de Salut – Pèlerinage National

63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris

www.pelerinage-national.org

SIRET : 78429261700023 – APE : 913 A

Nous vous remercions de votre attention et soumettons au vote des membres présents ou représentés, l'approbation de ce rapport financier.

Le Trésorier
Paul DEVROEDT

Association Notre Dame de Salut – Pèlerinage National
63 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris
www.pelerinage-national.org

SIRET : 78429261700023 – APE : 913 A